

ANNEXE « 19 »**TARIFICATION POUR LES SERVICES RENDUS PAR LE SERVICE DE L'URBANISME
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(Articles 17.4)

	TYPE DE SERVICE	TARIFICATION
a)	Traitement des demandes à présenter à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ)	250 \$
b)	Traitement des demandes d'attestation de conformité à la réglementation municipale (RACJ, SAAQ, OPC, MELCC, exemption de taxes, etc.)	50 \$
c)	Traitement des demandes de recherche de droits acquis portant, sans s'y limiter, sur un usage, un terrain, une partie de terrain, une construction ou une partie de construction	1000 \$